

 <b>PRESTA</b> AIN & BEAUJOLAIS	 <b>RÉSEAU préسانس</b> PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL	 <b>Cellule</b> Prévention de la Désinsertion Professionnelle
<b>Recueil de consentement du salarié</b>		<i>Mise à jour le 22/04/2025</i>

Dans le cadre du suivi de sa santé au travail, le médecin du travail a identifié comme pertinente la mise en œuvre de mesures destinées à prévenir la désinsertion professionnelle.

Il a donc été proposé au salarié de saisir la Cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle (ci-après « Cellule PDP ») de PRESTA afin de définir un plan d’actions et d’accompagnement.

Dans ce cadre, avec le consentement du salarié, le médecin est amené à transmettre des données personnelles du salarié à la Cellule PDP concernant sa situation personnelle, de santé et professionnelle :

- Informations d’identité et données administratives du salarié
- Informations relatives aux coordonnées du salarié y compris son adresse mail et son numéro de téléphone
- Informations concernant les attestations, avis et propositions des professionnels de santé au travail ;
- Informations relatives à l’état de santé du salarié recueillies lors des visites et examens ;
- Informations permettant de connaître les risques actuels ou passés auxquels le travailleur est ou a été exposé ;
- Informations relatives aux correspondances échangées entre professionnels de santé.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_,

donne mon accord pour que le médecin du travail transmette des informations concernant ma situation personnelle, de santé et professionnelle à la Cellule PDP, afin d’un être contacté(e) et/ou de rencontrer le ou les intervenants de la Cellule PDP

autorise les médecins du travail de la Cellule PDP contacter mon médecin traitant/mes spécialistes dans le cadre de mon suivi médical ;

autorise les membres de la Cellule PDP à échanger à propos des informations nécessaires et utiles avec les professionnels qui m’accompagnent (paramédicaux, sociaux, administratifs, etc.) ;

autorise l’équipe pluridisciplinaire de la Cellule PDP à contacter mon employeur et à lui adresser ses recommandations concernant ma situation de travail ;

ne donne pas mon accord.

 <b>PRESTA</b> AIN & BEAUJOLAIS	 <b>RÉSEAU préسانس</b> PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL	 <b>Cellule</b> Prévention de la Désinsertion Professionnelle